



Pessac, le 29 novembre 2010

N/Réf : FscqP-2010-26

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 21 septembre 2010 au Moulin de Noës à 20h30

Participants : Mmes Marie-Claude Charrier (Magonty et Fédération), Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), Françoise Lafon (Sardine)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS), Michel Magne (Noës), Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh et Fédération), Michel Billon (3M-Bourgailh), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon), Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin), Gilbert Courier et Jean-Pierre Berthomieux (Toctoucau), Michel Kwiatkowski (Le Monteil), Yves Schmidt (Magonty et Fédération)

Excusés : Catherine Rubio (CCLAPS), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), Jean-Claude Larrezet (Bourg et Fédération), Serge Degueil (Magonty)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion conseil d'administration du 4 mai 2010 ;
- Aide aux quartiers (clôture 2010) ;
- Antennes de Téléphonie Mobile (information) ;
- Fête des associations : participation des quartiers ;
- Patrimoine (journées européennes, noms de rue, croix de mission, préservation de bâtiments...) ;
- Plan Local d'Urbanisme (modifications, révision, construction en limite du domaine public, aménagements publics...) ;
- Transports en commun (train : matériel, ligne de ceinture ; tram : 3^{ème} phase et bouclage des lignes A et B sur la zone aéronautique; bus: réseau...) et modes doux;
- Évaluation de l'Agenda 21 et rencontres éco-énergie ;
- Conseil de développement de Pessac (séance plénière du 25 septembre, thèmes abordés et à aborder, organisation, liens avec le C2D de la CUB...) ;
- Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion conseil d'administration du 4 mai 2010

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 4 mai 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. Aide aux quartiers

La date limite des dépôts des demandes de subventions dans le cadre de l'aide aux quartiers 2010 a été fixée au 21 septembre 2010. À ce jour, sont parvenues à la Fédération les demandes des quartiers de Pessac-Bourg, Monteil, Toctoucau, Noës, Chiquet Fontaudin, Les Échoppes Le Vallon, Cap de Bos et Magonty.

Les quartiers seront prochainement informés de la répartition décidée par le bureau et qui sera adressée à la Ville.

Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin) demande ce que deviendra l'opération *Musique dans les quartiers* avec l'absorption de Pessac En Scènes par le service culturel de la Ville.

Dominique Lestynek pense que l'opération sera reconduite, avec des modalités peut-être différentes.

3. Antennes de téléphonie mobile

Dominique Lestynek annonce que l'antenne de téléphonie mobile située près de l'école maternelle de Bellegrave est provisoirement déplacée aux abords des terrains de skate proches du cimetière en attendant un site définitif situé près de la voie ferrée. Grâce à des regroupements techniques, l'installation de France Télécom à l'arrière de La Poste de Pessac-Bourg près de l'école Jeanne d'Arc passera de six antennes à trois. Dans le quartier 3M-Bourgailh, suite au départ du site de Monbalon, l'antenne provisoire se trouvera à l'extrémité du bassin d'étalement.

Dominique Lestynek rappelle qu'il est important que la charte soit respectée, notamment dans son processus de concertation avec les syndicats et comités de quartier, ce qui est le cas actuellement. Les quartiers ont toujours la possibilité de demander des mesures radioélectriques au voisinage de leurs antennes.

4. Fête des associations

La Fête des associations est installée depuis cette année sur le site du marché Bourrec. Cette initiative est intéressante, même si on ne dispose pas de tous les avantages que par le passé, liaison Internet par exemple. Les possibilités de restauration sur place doivent être améliorées.

Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin) annonce la tenue d'une réunion de débriefing par la Maison des associations qui se déroulera le 29 septembre.

Jean-Baptiste Casenave (OMS) constate que la fréquentation a été supérieure aux années précédentes et que les clubs sportifs ont enregistré un grand nombre d'inscriptions. Par contre, il regrette que la logistique n'ait pas été à la hauteur, en raison de l'absence des employés municipaux au démarrage de la journée (problèmes d'alimentation électrique, ...).

Les participants sont unanimes à regretter que l'accueil des nouveaux Pessacais ne soit plus synchronisé avec cette manifestation. Jacques Da Rold pourra s'en faire l'écho lors de la réunion de débriefing annoncée.

5. Patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 18 et 19 septembre 2010, le Moulin de Noës a été ouvert au public auquel l'exposition André-Daniel Laffon de Ladebat a été présentée par les membres de la commission Patrimoine et histoire de Pessac. Le 17 septembre a eu lieu l'inauguration de la maison de quartier de Pessac-Bourg au cours de laquelle a été présentée l'exposition sur l'histoire de ce bâtiment qui a été longtemps une école maternelle. Cette exposition a été préparée par Claudine Jousse et Dominique Lestynek, notamment à partir des Archives Municipales.

Le quartier du Monteil a préparé une exposition sur le dessinateur JER.

Par ailleurs, dans le cadre de ces journées, une conférence sur Jacques Ellul a eu lieu à la Médiathèque. Cette rencontre a été l'occasion de nouer des contacts avec Action Jeunesse, association créée par Jacques Ellul, qui va fêter son cinquantenaire.

6. Plan Local d'Urbanisme

Dominique Lestynek rappelle que nous entrons dans une phase de révision du PLU. Il suggère que les quartiers en profitent pour présenter à nouveau les remarques qu'ils ont faites et qui n'ont pas été prises en compte jusqu'à présent. La Fédération demandera que lors de cette révision, la concertation soit mise en place et il sera demandé des précisions sur les décisions arrêtées.

Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS) demande qu'il soit mis en place une véritable commission Urbanisme qui soit véritablement au courant de la réglementation en vigueur. Il regrette qu'il ne soit pas organisé de réunions de travail pour organiser les interventions.

Pour **Dominique Lestynek**, il faut un fonctionnement plus global à partir de l'expérience vécue dans chaque quartier.

7. Transports en commun

Gilbert Courier (Toctoucau) regrette que les réunions de concertation soient faites une fois que tout est décidé.

Dominique Lestynek constate que certains bus circulent à vide : ne faut-il pas les remplacer par du transport à la demande ? Certaines lignes de bus ne sont pas directes ce qui entraîne des durées de transport excessives.

À propos d'un projet de gare SNCF aux Échoppes dans la perspective du tram-train sur la voie de ceinture et du rétablissement du triangle éponyme reliant par une 3^{ème} voie la gare de Pessac, les avis sont très partagés, **Raymond Delcroix** (Les Échoppes-Le Vallon) n'étant pas convaincu de son opportunité. Une étude de faisabilité devrait permettre d'éclairer le débat sur des bases plus objectives.

8. Évaluation de l'Agenda 21 et rencontres éco-énergie

Dominique Lestynek rappelle que la Ville avait demandé aux quartiers de Cap de Bos et Magonty d'organiser une réunion dans les maisons de quartier au cours de laquelle les spécialistes de la CUB présenteraient aux habitants intéressés les résultats des mesures de thermographie réalisées.

9. Conseil de Développement Durable de Pessac

Jacques Da Rold, président du C2D, fait un point sur les travaux qui vont débiter. 45 membres ont été élus ou désignés. La première assemblée s'est déroulée le 25 septembre 2010. D'ores et déjà quatre premiers thèmes de travail ont été retenus :

- sur saisine du maire:
 - o la vision du développement de Pessac à l'horizon 2030, en contribution à la démarche prospective Bordeaux Métropole 3.0. L'ensemble des membres du C2D participera à cette réflexion qui conduira à une première contribution d'ici décembre ;
 - o un avis sur l'évolution urbaine du campus de Pessac et ses liens avec la Ville de Pessac ;
- par auto-saisine du C2D :
 - o l'implication dans l'Agenda 21 de Pessac dans sa phase évaluation, proposition et coproduction d'actions ;
 - o l'examen des actions culturelles sur Pessac dans leur contribution à l'identification de Pessac dans la Métropole bordelaise et la lisibilité de celles-ci.

Dominique Lestynek annonce qu'une charte de la concertation sera mise en application au niveau de la CUB sur des projets concrets comme l'eau et l'assainissement.

10. Divers

Michel Kwiatkowski (Le Monteil) informe le conseil d'administration :

- de l'ouverture du moulin de Noës dimanche 26 septembre à 10h15/10h30 afin d'accueillir les marcheurs de la balado-randonnée organisée à l'occasion de la fête de quartier.
- Carnaval 2011 : la Fédération de quartier s'était en gagé en mai 2010 à organiser en octobre une réunion préparatoire avec tous les comités de quartiers pour réfléchir à l'organisation du prochain carnaval de Pessac. Cette action reste à faire.

- Cours de solfège : le comité de quartiers du Monteil anime un atelier solfège le 3^{ème} lundi de chaque mois de 20h15 à 22h00. Le Comité de quartiers du Monteil propose d'accueillir les adhérents des autres comités de quartiers de Pessac intéressés par cette activité. La 1^{ère} séance aura lieu le lundi 18 octobre 2010. Un mail sera envoyé par Michel Kwiatkowski à Yves Schmidt pour diffusion à tous les quartiers.

Françoise Lafon (Sardine) s'inquiète des lenteurs constatées dans son quartier pour assurer la maintenance d'un transformateur qui tombe régulièrement en panne. Le comité de quartier a écrit à M. le Maire (la lecture du courrier a été faite lors du CA). De nombreux transformateurs sont implantés sur Pessac et bon nombre ne sont pas entretenus (c'est de compétence communale). L'intervention du comité de quartier a été faite pour souligner le problème que le quartier rencontre : la panne du 25 août est apparue après qu'ERDF ait tiré un câble et le quartier est toujours dans l'attente d'une réparation (la panne est souterraine...).

Françoise Lafon signale par ailleurs que la maison de quartier de Sardine a fait l'objet d'une rencontre avec la Mairie le 20 septembre. La Fédération était représentée par Dominique Lestynek. Le comité de quartier a signifié à Dominique Dumont, adjointe au maire déléguée à la vie associative, qu'il s'opposait à la présence de 1 100 m² de bureaux sur deux étages au dessus de la maison de quartier, qui somme toute a une vocation. Cela représente 50 personnes pour les bureaux, et 14 places de parking pour l'ensemble. Les usagers de la maison municipale sont aussi des associations pessacaises, constituées de personnes qui habitent hors de Pessac et viendront aux réunions, répétitions, à la danse, aux manifestations sportives, etc. en voiture, même si la station de tramway est proche. Les statuts du Comité de Quartier disent : protection de l'environnement, maintien du cadre de vie et défense des intérêts des habitants du quartier (toutes les rues avoisinantes seront envahies de voitures sans compter que la station immédiate n'est pas dotée d'un parc relais). Le comité de quartier a réagi par courrier avec copie à la Fédération.

Enfin, il est question de l'équipement des maisons de quartier en liaison Internet.

Dominique Lestynek rappelle qu'à ce jour deux maisons de quartier (Magonty et Pessac-Bourg) ainsi que le Moulin de Noës sont équipés. Le nécessaire sera fait auprès de la ville pour équiper les autres maisons de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23h30.